

# Toutes les clefs de la législation dans la technologie

## DESCRIPTION

 6 heures

### Les points forts de la formation :

A l'heure de l'ouverture des données, des systèmes, des API qui se multiplient, la législation se durcit sur des sujets tels que les données, la gestion des clients, les process de réservation. Tout cela est indissociable des problématiques technologiques. L'objectif de cette formation est d'aborder ces différentes règles, normes et leurs impacts sur les entreprises.

### Objectifs de la formation :

- Avoir une overview des différentes législations liées au monde du e-commerce et des technologies
- Comprendre les impacts de ces législations sur les acteurs et les départements concernés
- Savoir faire passer l'information sur ces législations en interne dans son entreprise aux personnes concernées
- Identifier les personnes, acteurs susceptibles d'aider les entreprises dans les mises en oeuvre de ces législations
- Repenser les métiers de son entreprise au vu des impacts de ces législations

### Contenu de la formation :

1. Enjeux globaux actuels de ces législations liées aux technologies
  - Pourquoi ces législations ?
  - Organismes législateurs
  - Qui est concerné ?
  - Les tendances à « l'ouverture » des données et des flux
    - ° Open data
    - ° Connectivités multiples
    - ° API et web services
2. Comprendre ces législations
  - Retour sur les grandes lignes des différentes normes
    - ° RGPD
    - ° 3DSECURE-PSD2
    - ° PCI-DSS
  - Impacts pour les différents acteurs
    - ° Voyage de loisirs et monde du online
    - ° Voyage d'affaires et enjeu de la notion de profil voyageur
    - ° MICE
  - Impacts sur les rôles et métiers de chacun
    - ° Marketing
    - ° IT,
    - ° Achats etc...
  - Gérer le changement et la communication au sein de son entreprise sur ces sujets législatifs

### Résultats attendus de la formation :

Attestation de formation professionnelle.

Cette formation fait partie du bloc de compétence n°RNCP14631BC03 Définir, analyser et contrôler la politique de distribution des activités liées au voyage contenu dans la formation certifiée n°RNCP14631 Manager des Activités du Tourisme et des Voyages. Code CPF 247390 - Code Formacode : 42648

### Modalités pédagogiques :

Les modalités pédagogiques de nos formations sont nombreuses: brainstorming, magistral, exercice, jeu, simulation, classe interactive etc.

Personnes en situation de handicap : Tiers temps possible pour les évaluations  
Langue utilisée lors de la formation : Français

### Modalités d'évaluation :

Bilan d'évaluation réalisé à chaud post-formation.

## ADMISSION ET PRE-REQUIS

### Public visé et prérequis :

Pour les managers ou responsables RH d'activités du tourisme et des voyages.

### Modalités d'admission :

Admission sans disposition particulière

L'étude du parcours professionnel du participant, en prenant appui sur son CV, ainsi qu'un éventuel entretien téléphonique avec l'expert formation sont nécessaires afin de vérifier que la formation répond parfaitement au projet de formation.

## LIEUX DE LA FORMATION

### Exécution de la formation :

Formation digitalisée à distance.

### Assistance technique et pédagogique :

Du lundi au vendredi de 09h à 18h

Magali MAROILLEAU

Assistante Formation Professionnelle

Mail : formationpro@escaet.fr

Tel : 06 31 09 17 17

## FINANCEMENT

Formation éligible à tous modes de financement :

### CPF - Compte Personnel de Formation

Vous pouvez réserver votre formation sur l'application mobile Mon Compte Formation grâce à votre budget CPF. En savoir + :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>

### CPF de transition (ex CIF)

Congés qui permettent au salarié de s'absenter de son poste afin de suivre une formation longue pour se qualifier, évoluer ou se reconvertir  
↳ Rapprochez vous d'un opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) qui vous apportera un accompagnement tant sur l'élaboration du dossier que sur le financement. Avec ce dispositif, vous allez pouvoir solliciter une prise en charge financière de la formation auprès de la Commission paritaire interprofessionnelle (CPIR) de votre domicile.

### Plan de développement de compétences

Plan de formation annuel de l'entreprise, à utiliser avant fin décembre de chaque année – Se rapprocher de la Direction ou des RH

### Financements régionaux et Pôle Emploi

Les régions et Pôle Emploi disposent de bourses de formation continue

### Congé de reclassement

Ce congé, d'une durée variable, a pour objet de permettre au salarié de bénéficier d'actions de formation suite à un licenciement économique

Frais pédagogiques		
HT	TVA	TTC
600 €	20 %	720 €
Frais non pris en charge :		0 €

Nombre d'heures	
FOAD	6
En Centre	0
En Entreprise	0
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

Références	
Code RNCP	14631

Nous sommes référencés



### Nous contacter

Laura HUMBERT ou Magali MAROILLEAU  
formationpro@escaet.fr  
04 42 96 64 97  
06 31 09 17 17  
ESCAET - 6 Avenue de Grassi - 13100 Aix-en-Provence  
<https://www.escaet.fr/clefs-legislation-technologie/>

